

QUAND L'ABUS D'H NUIT

Michel Legros

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2009/5 n° 155 | pages 136 à 136

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-5-page-136.htm>

Pour citer cet article :

Michel Legros, « Quand l'abus d'H nuit », *Informations sociales* 2009/5 (n° 155),
p. 136-136.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le social en recherche

édito

Quand l'abus d'H nuit

En 2005, un physicien américain, Jorge E. Hirsch, a élaboré un outil statistique qui permet de mesurer la productivité de tout chercheur. Il suffit pour cela de combiner deux variables. La première comptabilise le nombre d'articles publiés dans des revues répertoriées dans des bases de données. La seconde décompte le nombre de fois où ces articles ont été cités par des collègues dans leurs propres travaux. Vous écrivez dix articles dont personne ne parle, votre facteur H est de zéro. Vos articles sont cités six fois, votre facteur H est égal à six. Jusqu'alors, le jeu pourrait paraître amusant. En fait, ce système tend à s'imposer comme l'instrument d'évaluation des chercheurs, de leurs unités de travail, des écoles ou des universités qui les abritent et des pays dans lesquels ils travaillent. Le désormais fameux classement de Shanghai trouve là son origine. On pourrait penser que cette unité de comparaison constitue un utile point de repère dans un monde de plus en plus mondialisé, mais ce serait admettre que la recherche fonctionne exactement sur le modèle d'un marché global. Ce qui peut se comprendre pour certaines disciplines, la physique par exemple, est plus mal venu pour des disciplines comme le droit ou les sciences sociales. Par ailleurs, la détermination des revues à faible ou à fort impact obéit à des critères parfois un peu troubles. Enfin, les milieux de la recherche commencent à percevoir les inconvénients d'un tel système. Ainsi, un article polémique mais à faible intérêt suscitant débats et critiques bénéficiera d'un fort facteur d'impact, alors que tel autre totalement novateur pourra être laissé de côté. Des secteurs entiers, en dehors des champs académiques, comme le handicap, la pauvreté ou le travail social, restent à l'écart des labellisations des bases de données. À l'occasion des débats sur les réformes universitaires, cette question a été parfois abordée. Gageons qu'elle devrait resurgir.

Michel
Legros

michel.legros@chesp.fr